

**DEMANDE DE LICENCE DE COMPETITEUR (ANNÉE 2024)
pour les ressortissants ayant leur résidence principale en Belgique**

TOUTES DISCIPLINES

Discipline principale pratiquée (1) ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS MTB TRIAL BMX
(mettre une croix X derrière la discipline)

Catégorie d'âge (mettre une croix X devant la catégorie) (1)

0 Homme Cadet (4) 0 Homme Junior (4) 0 Homme Espoir (4) 0 Homme Elite sans contrat (4)
0 Dame Cadette (4) 0 Dame Junior (4) 0 Dame Elite sans contrat (4) 0 Elite 3
0 Master (lic. nationale) 0 supplément Master (lic. UCI CM)

Période sollicitée : 0 du 01.01.2024 au 31.12.2024 0 du 01.07.2024 au 31.12.2024

A COMPLETER EN CARACTERES D'IMPRIMERIE (formulaire disponible aussi sur www.fcwb.be)

| | | | |
|---|---------|---------------------------|-------------|
| IDENTIFICATION DU DEMANDEUR | | Nom | |
| Prénom | | | |
| Lieu naissance | | Date | |
| N° carte d'identité | | Nationalité (2) | |
| N° registre national (3) | | Sexe : Masculin / Féminin | |
| N° compte financier | | Droitier / Gaucher | |
| N° de téléphone / | | Et / Ou | N° de GSM / |
| E-mail éventuel | | | |
| UCI ID : | | | |
| Adresse de la résidence principale au moment de la demande. | | Rue | |
| | | N° | Bte |
| Code postal | Commune | | |
| Province | | Pays | Belgique |
| Adresse de la résidence principale précédente en cas de changement depuis une année | | Rue | |
| | | N° | Bte |
| Code postal | Commune | | |
| Province | | Pays | |

| | | |
|--------------------------|-------------------|--|
| CLUB DU DEMANDEUR | Nom | |
| | Matricule du club | <input type="checkbox"/> OU <input type="checkbox"/> Comité Régional <input type="checkbox"/> (Mettre une croix x) |

| | | | |
|--|--|------------------------------|--|
| Année de la dernière licence | | Instance qui l'a délivrée | |
| Si le demandeur est sous le coup d'une suspension ou le sera durant toute ou partie de l'année de validité de la licence : | | | |
| Instance qui a prononcé la suspension | | | |
| Date de début de la suspension | | Date de fin de la suspension | |

| | | | | |
|---------------------------|----------------|--|-------------|-----|
| ACCOMPAGNATEUR (4) | Nom | | Prénom | |
| | Date naissance | | Nationalité | |
| Rue | | | N° | Bte |
| Code postal | Commune | | | |

- (1) Il est indispensable de mentionner la discipline principale pratiquée.
- (2) Lors d'une première demande, les coureurs de nationalité étrangère doivent joindre copie d'un document attestant leur résidence principale en Belgique.
- (3) Il est indispensable de mentionner le n° de registre national.
- (4) Une licence complémentaire d'accompagnateur (assistant) est obligatoire et délivrée conjointement pour les coureurs de cette catégorie. La licence d'accompagnateur est comprise dans le prix de la licence du compétiteur (pas de paiement supplémentaire). **Important** : cette licence ne comprend aucune couverture d'assurance pour la pratique du vélo. Pour en bénéficier, nous vous conseillons de souscrire un VéloPass. Assistant (minimum 18 ans) : cette licence est délivrée pour permettre à son titulaire d'assister le coureur dans les vestiaires, avant et après l'épreuve (dans ce cas seulement s'il s'agit d'une personne du même sexe que le coureur), dans les zones de ravitaillement, au quartier des coureurs, etc.
- (5) Un UCI ID doit être attribué aux coureurs susceptibles de participer aux épreuves du calendrier international ainsi qu'aux championnats nationaux. La fédération nationale est responsable de s'assurer qu'un UCI ID soit attribué à tous les coureurs susceptibles de participer aux dites épreuves. L'UCI ID doit figurer sur la licence.

Le paiement est à effectuer préalablement sur le compte IBAN BE39 2710 0610 0019 (BIC : GEBABEBB) de la F.C.W.B.

La demande est à remettre au responsable du club qui procèdera au renouvellement ou à la création de la licence via la plateforme mise à la disposition des clubs en ordre d'affiliation pour 2024.

VERSO

Assurance du dommage corporel en cas d'accident à l'occasion d'une compétition ou manifestation cycliste ou à l'occasion de l'entraînement, y compris la responsabilité civile en cas de dommage corporel ou matériel causé à autrui :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance:

AG. Insurance, Bd. E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles

Nom et adresse du souscripteur de l'assurance:

F.C.W.B., Rue de Bruxelles 482, 1480 Tubize

Durée de validité du contrat d'assurance :

idem validité de la licence

Validité territoriale:

tous les pays.

En cas d'accident mortel, personne à laquelle l'indemnité doit être payée:

Nom / prénom: Adresse:

..... Tél:

DECLARATION DU DEMANDEUR

Je déclare ne pas avoir connaissance d'un élément qui s'opposerait à la délivrance de la licence sollicitée.
Je m'engage à rendre ma licence dès qu'intervient un élément changeant de manière substantielle les circonstances existant lors de la demande de licence.

Je déclare ne pas avoir sollicité une licence pour la même année auprès de l'UCI, d'une autre fédération ou d'un autre club.
La présente demande ainsi que l'usage de la licence se font sous ma responsabilité exclusive.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'UCI, et de ses Confédérations et Fédérations.

Je déclare avoir lu ou avoir eu la possibilité de prendre connaissance de ces statuts et règlements.

Je participerai aux compétitions ou manifestations cyclistes d'une manière sportive et loyale.

Je me soumettrai aux sanctions prononcées à mon égard et porterai les appels et litiges devant les instances prévues aux règlements. J'accepte le Tribunal arbitral du sport (TAS) comme seule instance d'appel compétente dans les cas et suivant les modalités prévues par les règlements. J'accepte que le TAS se prononce en dernière instance. Sous ces réserves, je soumettrai tout litige éventuel avec l'UCI exclusivement aux tribunaux du siège de l'UCI.

J'accepte de me soumettre à et être lié par le règlement antidopage de l'UCI, les clauses du Code Mondial Antidopage et ses Standards internationaux auxquels le règlement antidopage de l'UCI fait référence ainsi que les règlements antidopage des autres instances compétentes suivant le Code Mondial Antidopage, pour autant qu'ils soient conformes à ce Code.

J'accepte que les résultats d'analyse soient rendus publics et communiqués en détail à mon club/équipe/groupe sportif ou à mon soigneur ou médecin.

J'accepte que tous les échantillons d'urine prélevés deviennent la propriété de l'UCI qui peut les faire analyser, notamment à des fins de recherche et d'information sur la protection de la santé.

J'accepte que mon médecin et/ou le médecin de mon club/équipe communique à l'UCI, à sa demande, la liste des médicaments pris et des traitements subis avant une compétition ou manifestation cycliste déterminée.

J'accepte les dispositions concernant les tests sanguins et accepte de me soumettre aux prises de sang

Je reconnais et accepte que mes données personnelles fournies dans la cadre de ma demande de licence soient transmises et détenues par l'UCI.

Fait à le

Pour autorisation et accord, signature du représentant légal si le demandeur est mineur d'âge.

(Nom, prénom)

Signature du demandeur précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

(Nom, prénom)

Signature du Président ou du Secrétaire du club et cachet.

(nom, prénom).....

Je soussigné, docteur en médecine, atteste, après examen approfondi et approprié (screening cardio vasculaire) du demandeur identifié ci-dessus, que ce dernier ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport cycliste.

.....
Signature, nom, adresse & cachet du médecin

Nous enregistrons vos données personnelles afin de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de vos affiliations, licences, inscriptions, résultats ...

Conformément à la loi RGDP, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous connectant à votre espace MyiClub. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont consultables par notre secrétariat, par les gestionnaires du club et par tous les responsables qui encadreront les activités auxquelles vous participerez. Vos données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers, à l'exception de l'UCI, la Belgian Cycling et les fédérations cyclistes reconnues par elles, pour lesquelles les données seront transmises afin de pouvoir régulariser l'affiliation à la fédération et l'établissement de résultats et/ou classements.